

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Le lycée d'enseignement général et technologique agricole de Pau-Montardon est un des sites de l'AgroCampus 64. Facile d'accès et bien desservi, il est situé au nord de Pau le long de la route de Bordeaux.

C'est dans un cadre naturel très agréable que les élèves et étudiants évolueront de la classe de seconde au BTS. Le lycée accueille 500 élèves et étudiants. Les locaux sont entièrement équipés et adaptés aux besoins pédagogiques (salles informatiques, EXAO, microbiologie, amphithéâtre, foyer des élèves...).



MODALITES D'INSCRIPTION

* **Pour les collégiens sortant de la classe de 3^{ème}**, les familles émettent des vœux qui sont transmis par le collège à l'Inspection Académique via le site AFFELNET. Il est nécessaire dans ce cas de positionner le lycée de Montardon en premier vœu. En fonction de ces vœux, l'Inspection Académique affecte les élèves dans différents établissements. Si l'élève est affecté à Montardon, le lycée agricole envoie un dossier définitif aux familles qui le retourneront renseigné. Il n'y a pas de carte scolaire pour l'affectation des élèves, le choix est fait par la famille.

* **Pour les élèves de seconde qui souhaitent poursuivre à Montardon** (redoublement, réorientation, orientation dans une filière propre à l'établissement), il est conseillé de prendre préalablement contact avec le lycée. La demande se fait via « affelnet » par l'établissement d'origine.

* **Les lycéens de terminale souhaitant poursuivre leurs études en BTS agricole** doivent obligatoirement passer par l'intermédiaire du site : www.parcoursup.fr. Les dossiers seront transmis à la commission chargée de l'affectation. Les résultats sont connus via le site à la date indiquée sur le guide du candidat téléchargé par vos soins.

EXPLOITATION

Un véritable support de formation :

- Située en face de l'établissement, l'exploitation du lycée de Montardon possède un atelier de vaches laitières et un atelier de vaches allaitantes, « Blondes d'Aquitaine », 70ha en cultures et prairies et une parcelle de 2ha en maraîchage biologique – agroforesterie.

- En stage, en travaux pratiques ou en séances d'observation, les élèves et étudiants du lycée de Montardon participent pleinement à la vie et au fonctionnement de l'exploitation.

ACCUEIL et HEBERGEMENT

Le lycée accueille 300 élèves dont 80% sont internes. Les internes sont hébergés en chambre de 3 ou 4. L'internat offre des possibilités d'étude et une régularité dans le suivi individuel de chaque élève, gage de réussite.

Les élèves internes qui habitent loin ont la possibilité de rentrer dans l'établissement le dimanche soir entre 20h et 22h.

→ Les élèves, de la seconde à la terminale ont le choix entre les statuts suivants :

- Interne (tous les repas avec hébergement)
- Interne/Externe (tous les repas sans hébergement)
- Demi-pensionnaire (repas de midi)
- Externe

→ Les étudiants (cycle BTS) n'ont pas la possibilité d'être logés au sein de l'établissement. Ils peuvent en revanche s'adresser à l'association Service logement Jeunes béarn Adour (05.59.33.63.67, ieba.servicelogment@orange.fr). Une brochure sera jointe au dossier d'inscription. Les étudiants ont donc le choix entre :

- Interne/Externe (tous les repas sans hébergement)
- Demi-pensionnaire (repas de midi)
- Externe

**Agro
Campus 64**



Elèves du club théâtre

Jeux régionaux UNSS



ACTIVITES

Le lycée dispose :

- d'une association sportive qui s'occupe des activités de compétition de l'établissement
- d'une association culturelle gérée et animée par des élèves et étudiants et accompagnée par les enseignants d'éducation socio-culturelle. Cette association permet le fonctionnement de clubs (musique, HIP-HOP, zumba, théâtre, vidéo...), l'organisation de sorties culturelles, de détente (cinéma, théâtre, laser quest...) et sportives (basket, ski, futsal...). Les élèves disposent d'un foyer de détente (salle TV, baby-foot, salle musique).

ORIENTATION ET INSERTION SCOLAIRE

- Dans le cadre de son projet projet d'orientation, l'élève est conseillé et suivi par son professeur principal, le CPE, ainsi que d'autres enseignants qui composent d'équipe pédagogique (en relation avec le domaine envisagé) et l'équipe de direction. L'élaboration du projet d'orientation scolaire et professionnel se fait dans un dialogue constant avec l'élève et sa famille. L'insertion professionnelle est un enjeu majeur. Les anciens élèves sont suivis afin de mieux appréhender leurs parcours et ainsi mieux répondre aux attentes du monde professionnel

TRANSPORT

● SERVICE DE RAMASSAGE DES INTERNES

- Des navettes sont organisées par l'établissement depuis la gare SNCF les lundis matins (départ gare à 7h40) et les vendredis soir (départ lycée 17h30).
- Le ramassage sur la ligne Mont de Marsan-Montardon est également assuré par une compagnie privée sur l'itinéraire Mont-de-Marsan, Grenade, Cazerès, Aire-sur-Adour, Garlin, Montardon. Départ lundi à 6h de Mont de Marsan arrivée à 7h30, pour le retour départ à 18h le vendredi de Montardon.
- Le dimanche soir, les élèves doivent s'organiser pour regagner le lycée par le minibus (service de ville) ou par taxi, les élèves ont la possibilité de se regrouper, cette course est payante.

● SERVICE DE RAMASSAGE DES DEMI-PENSIONNAIRES

- Un service de ramassage scolaire est mis en place par le réseau de transport « IDELIS ». Pour toute information, consulter le site internet www.reseau-idelis.com
- Le mercredi après-midi, les élèves internes peuvent se rendre en ville avec le réseau de transport IDELIS (agglomération de Pau). Départ 800m du lycée, lignes 20 et 21. L'inscription au ramassage scolaire se fait auprès du Conseil Départemental 64. Les familles peuvent bénéficier d'une subvention pour les transports. L'imprimé est à retirer en mairie

VIE AU LYCEE

- * 7h00 - lever
- * Petit déjeuner
- * 8h (8h15 le lundi matin) à 12h, cours du matin du lundi au vendredi
- * 11h30 à 13h - déjeuner
- * Cours de l'après-midi jusqu'à 17h30 (17h15 le vendredi)
- * Mercredi après-midi libre
- * 18h à 19h, étude facultative lundi, mardi, et jeudi (obligatoire pour les élèves de seconde)
- * Dîner
- * 20h à 21h, étude obligatoire surveillée en salle (lundi, mardi et jeudi)
- * 21h15 à 22h15, montée au dortoir et préparation au coucher
- * Possibilité d'étude en salle au dortoir au gré de chaque élève

AIDES A LA SCOLARITE

La demande de bourses :

- Pour les lycéens, elle est faite en 3^{ème} au niveau du collège. Pour les redoublants ou les réorientations, un dossier est fait à l'inscription.
- Pour les étudiants, la demande s'effectue sur le site internet du CROUS, www.crous-bordeaux.fr par l'intermédiaire du Dossier Social Etudiant (DSE).

Coup de Pouce

- Aide de rentrée du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine à destination des élèves de seconde.

Fond Social Lycéen

- Aide de l'Etat pour les familles de lycéens en difficulté ou éprouvant des difficultés financières passagères